

# **ASSEMBLEE DE CORSE**

**6 EME SESSION EXTRA-ORDINAIRE DE 2020**

**30 ET 31 JUILLET 2020**

**RAPPORT DE MONSIEUR  
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**APPRUBAZIONE DI U LISTINU DI L'EFFETTIVI  
DI A CULLETTIVITÀ DI CORSICA**

**MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS  
DE LA COLLECTIVITE DE CORSE**

## **RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

Le présent rapport a pour objet de vous proposer des modifications de forme du tableau des effectifs, afin de l'adapter à l'évolution des besoins en vue d'opérations de recrutements ou de gestion des effectifs de la collectivité.

Dans ce cadre, il vous est donc proposé de créer 5 postes pour des opérations de gestion interne et des procédures de recrutement soit :

- 2 cadres d'emplois d'adjoints techniques pour changement de filière, les cadres d'emplois occupés par ces agents jusqu'alors seront supprimés ensuite ;
- 3 cadres d'emplois d'adjoints administratifs pour changement de filière, les cadres d'emplois occupés par ces agents jusqu'alors seront supprimés ensuite.

De plus, dans le cadre des recrutements planifiés sur 2020, il vous est proposé de modifier l'intitulé d'un poste dont le recrutement était déjà prévu au sein de la DGA en charge de l'éducation, l'enseignement, de la formation et de la langue corse. En effet, le poste de chef de service offre de formation et éducation au sein de la direction de l'éducation, l'enseignement et de la recherche et relevant du cadre d'emplois des attachés territoriaux en remplacement d'un agent en départ à la retraite doit être supprimé, car un candidat en interne s'est déclaré.

Cet ancien besoin est donc remplacé par un poste de référent administratif et financier des EPLE au sein de la même direction générale adjointe, service fonctionnement des EPLE et qui relève également du cadre d'emplois des attachés territoriaux. Ce besoin est toujours vacant malgré des appels à candidature en interne.

Enfin, dans le cadre des besoins créés lors de votre dernière assemblée pour répondre à un accroissement d'activité pendant la période estivale, il avait été convenu de préciser ultérieurement les localisations des emplois dédiés au renforcement de la Direction de la forêt et de la prévention des incendies.

Cette déclinaison est donc portée à votre connaissance dans l'annexe 1.

Je vous demande de bien vouloir approuver le présent rapport.

Je vous précise par ailleurs que les crédits nécessaires aux recrutements dont il s'agit dans ce rapport et ses annexes, sont prévus au titre du budget primitif de l'année 2020 et seront imputés aux programmes 6161, 3214 et 5218.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.